

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 17 janvier 2013

Les projets du ministre Peillon sont inacceptables ! Il doit les retirer !

Le projet de loi d'orientation c'est :

- la mise en place de l'école du socle de compétences dans le premier et le second degrés, avec possibilité d'affectation des enseignants indifféremment à l'école ou au collège, via les échanges de service.
- le transfert de l'orientation scolaire et de la formation professionnelle aux régions, la fin des lycées professionnels et des professeurs de lycées professionnels,
- la mise en place des ESPE (écoles supérieures du professorat de l'éducation) et la fin de l'enseignement disciplinaire prévue dans les masters enseignants.

Le projet de décret Peillon sur les rythmes scolaires, c'est :

- la mise des enseignants sous la tutelle des municipalités à travers les Projets Educatifs Territoriaux.
- l'allongement du temps de présence dans les écoles, des enseignants et des élèves, notamment le mercredi matin
- l'introduction du travail des enseignants le mercredi après midi pour la tenue des animations pédagogiques,

Les enseignants devraient travailler le mercredi, ne finiraient pas plus tôt et devraient rendre des compte aux élus locaux. Les enfants auraient des journées tout aussi longues !

Lors du **Conseil Supérieur de l'Éducation du 8 janvier** et du **Comité Technique Ministériel du 11 janvier**, le projet de décret sur les rythmes scolaires du ministre n'a été approuvé par aucun syndicat.

**Le ministre Peillon a été désavoué par toutes les organisations syndicales !
Il ne peut se prévaloir d'aucun soutien, d'aucun consensus !**

Le ministre doit maintenant tirer les conclusions de ce vote : il doit renoncer à présenter ses projets de loi au conseil des ministres du 23 janvier 2013.

En maintenant ses orientations, le ministre Peillon prendrait la responsabilité d'un conflit.

FORCE OUVRIERE est la seule organisation syndicale à appeler clairement au **retrait pur et simple des projets du ministre !**

N'est ce pas ce qui est nécessaire aujourd'hui pour faire respecter la volonté de l'immense majorité des enseignants ?

Ainsi, le SNUDI FO 13 appelle les collègues à se rassembler massivement **le mercredi 23 janvier à 10h00**, devant l'Inspection académique (Bd Charles Nedelec à Marseille) pour demander le retrait des projets de loi d'orientation et de modification des rythmes scolaires.



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles de l'école publique
FORCE OUVRIERE des Bouches du Rhône

13, rue de l'Académie 13001 MARSEILLE Tel. : 04.91.00.34.22 Fax. : 04.91.33.55.62 Port : 07.62.54.13.13 contact@snudifo13.org www.snudifo13.org

Force Ouvrière demande audience au DASEN, représentant du ministre, pour porter cette exigence

- ▶ **Maintien de notre statut de fonctionnaire d'Etat.**
- ▶ **Non à toute tutelle des élus locaux sur les enseignants au nom des « projets éducatifs territoriaux » !**
- ▶ **Non à l'augmentation du nombre de jours de travail !**
- ▶ **Non au travail le mercredi matin !**

Conférence de presse le mardi 22 janvier à 16h00

Union départementale FORCE OUVRIERE
Vieille Bourse du Travail - Place Léon JOUHAUX
13001 MARSEILLE

Tél : 04.91.00.34.22

Franck NEFF : 07.62.54.13.13

Robert PEINADO : 06.09.38.82.62